

AMNESTY INTERNATIONAL

ÉFAI
Index AI : MDE 12/22/98

DOCUMENT EXTERNE
Londres, septembre 1998

ÉGYPTE
Les exactions perpétrées
par les groupes armés

SOMMAIRE

Le contexte	page 2
Le massacre de Louxor :	page 4
le point culminant d'une guerre, qui durait depuis cinq ans, contre les touristes et l'industrie du tourisme	
Les victimes issues la communauté chrétienne copte	page 8
Les intellectuels pris pour cible	page 12
Les civils tués à la suite d'affrontements armés	page 14
L'évolution récente	page 14

Le contexte

La violence politique a été l'une des principales caractéristiques de la vie quotidienne en Égypte ces dernières années. Le cycle de violence opposant depuis le début de 1992 les forces de sécurité aux groupes armés islamistes, particulièrement en Haute-Égypte, a coûté la vie à 1 300 personnes au moins. Outre des islamistes armés et des membres des forces de sécurité, des civils figurent également au nombre des victimes. Les groupes armés ont été responsables pendant cette période de trois tentatives d'assassinat visant des membres du gouvernement – le ministre de l'Intérieur, Safwat al Sharif, en mars 1993, l'ancien ministre de l'Intérieur, Hassan al Alfi, en août 1993 et le Premier ministre Atef Sedky en novembre 1993 – ainsi que d'un attentat contre le président Hosni Moubarak, à Addis Abeba, Éthiopie, en juin 1995. Parmi les autres personnalités visées par ces groupes figurent des responsables du Service de renseignements de la sûreté de l'État, notamment le directeur-adjoint de cet organisme, Rauf Khayrat, assassiné en avril 1994 au Caire. Les forces de sécurité ont commis des violations flagrantes des droits humains sous couvert de la lutte contre le "terrorisme". Amnesty International a publié au fil des ans de nombreux rapports dans lesquels elle exposait en détail ces violations, et elle a exhorté le gouvernement, qu'elle tient pour responsable, à y mettre un terme¹.

Il existe en Égypte un certain nombre de groupes islamistes et de mouvements, très différents de par leurs objectifs, leur organisation et leur importance. Certains, comme les Frères musulmans, mouvement fondé en 1928, sont soutenus par les classes moyennes et les membres des professions libérales et ils condamnent actuellement le "terrorisme" ou le recours à la "violence". D'autres, basés essentiellement dans les régions rurales et dont les sympathisants se recrutent parmi les jeunes, utilisent clairement la violence et notamment l'homicide de civils pour atteindre leurs objectifs.

Les deux principaux groupes islamistes qui ont recours à la violence et qui sont l'objet du présent rapport sont Al Jihad (Guerre sainte) et Al Djamaa al Islamiya (Groupe islamique), apparus respectivement en Égypte à la fin des années 70 et au début des années 80. Al Jihad a été fondé à la fin des années 70 par un groupe de jeunes militants islamistes, pour la plupart étudiants à l'université d'Assiout, en Haute-Égypte. Quelques années plus tard, en 1981, des membres de ce groupe ont assassiné le président Anouar el-Sadate, auquel ils reprochaient apparemment de s'être rendu à Jérusalem en 1977 et d'avoir signé un traité de paix avec Israël. Des centaines d'islamistes ont été arrêtés et torturés et certains d'entre eux, parmi lesquels figuraient des dirigeants d'Al Jihad, ont été jugés et condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement. C'est en 1983 que le nom d'Al Djamaa al Islamiya est apparu pour la première fois dans des déclarations et des publications clandestines. Le chef spirituel de ce groupe serait Omar Abdel Rahman, qui

. Cf. *Égypte. Dix années de torture* (index AI : MDE 12/18/91), publié en octobre 1991 ; *Égypte. Les détentions par la police de sécurité infirment l'autorité de la loi* (index AI : MDE 12/01/92), publié en janvier 1992 ; *Égypte. De graves violations des droits de l'homme sont perpétrées dans un climat de violence politique* (index AI : MDE 12/03/93), publié en mai 1993 ; *Égypte. Violations des droits de l'homme liées aux procès de civils devant les tribunaux militaires* (index AI : MDE 12/16/93), publié en octobre 1993 ; *Égypte. Les défenseurs des droits de l'homme en danger* (index AI : MDE 12/15/94), publié en septembre 1994 ; *Égypte. Morts en détention* (index AI : MDE 12/18/95), publié en octobre 1995 ; *Égypte. Détention illimitée et torture systématique : les victimes oubliées* (index AI : MDE 12/13/96), publié en juillet 1996 ; *Égypte. Des femmes arrêtées à la place de leurs proches* (index AI : MDE 12/11/97), publié en mars 1997.

purge actuellement une peine de réclusion à perpétuité aux États-Unis². Ce groupe a une branche politique et une aile militaire.

Ces deux groupes, qui prônent la création d'un État islamique fondé sur la charia (droit musulman), ont recours à la violence pour atteindre leur objectif. Al Djihad, le plus petit, concentre essentiellement ses activités dans la capitale, bien qu'il ait été créé à Assiout. Prenant pour cible des responsables du gouvernement et de l'armée, ses membres ont notamment tenté d'assassiner trois ministres en 1993, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut. Al Djamaa al Islamiya opère surtout en Haute-Égypte ; ses membres, qui sont jeunes et ont souvent fait des études universitaires, sont originaires pour la plupart de régions rurales pauvres de Haute-Égypte ou du Caire. Ses actions ont visé des chrétiens coptes, des touristes, des policiers et des membres du Service de renseignements de la sûreté de l'État. Il s'est rendu responsable ces dernières années d'exactions graves qui préoccupent l'Organisation. De très nombreux civils, dont des chrétiens coptes et des touristes étrangers, ont été délibérément tués dans des circonstances où les victimes, non armées, avaient apparemment été désignées en raison de leurs convictions religieuses ou de leur pays d'origine réels ou supposés.

Le 2 septembre 1990, Alaa Mohy al Din Aashour, porte-parole d'Al Djamaa al Islamiya, a été abattu dans une rue du Caire, vraisemblablement par des individus qui circulaient à bord d'une voiture banalisée. Il est très probable qu'il a été victime d'une exécution extrajudiciaire perpétrée par des membres des forces de sécurité en civil. Des membres présumés d'Al Djamaa al Islamiya ont abattu Rifaat al Mahgoub, président de l'Assemblée populaire (Parlement), à titre de représailles, le 12 octobre 1990 au Caire, ainsi que cinq gardes. Des milliers de militants islamistes ont été interpellés par la suite. Les arrestations massives de membres et de sympathisants présumés des groupes armés islamistes, notamment Al Djihad et Al Djamaa al Islamiya, se sont poursuivies en 1991 et en 1992. Les interpellations ont surtout eu lieu dans des quartiers pauvres et surpeuplés du Caire, comme Aïn Shams et Imbâba, ainsi qu'en Haute-Égypte, notamment dans les gouvernorats d'Assiout et d'El Minya. Si la plupart des personnes arrêtées ont été libérées quelques mois plus tard sans avoir été inculpées ni jugées, certaines ont été maintenues en détention administrative sans inculpation ni jugement. D'autres ont comparu devant les cours supérieures de sûreté de l'État (instaurées par la législation d'exception) et, depuis la fin de 1992, devant les tribunaux militaires qui appliquent une procédure ne respectant pas les normes internationales en matière d'équité. Les prisonniers islamistes sont systématiquement torturés. Des militants islamistes ont affirmé publiquement que le comportement "brutal" des forces de sécurité envers les membres des groupes islamistes favorisait la violence politique dans le pays.

Un grand nombre des homicides et des autres actes de violence perpétrés par Al Djamaa al Islamiya sont revendiqués dans des communiqués adressés aux journaux égyptiens et aux agences de presse étrangères. Des dirigeants de ce mouvement basés à l'étranger ont parfois affirmé que des actes de violence avaient été commis par des membres d'Al Djamaa al Islamiya agissant de leur propre initiative et sans le consentement des responsables. Ils ont expliqué que ces membres n'étaient plus en contact avec les dirigeants, lesquels se trouvaient soit en prison soit à l'étranger. Deux des massacres les plus horribles commis en Égypte en 1997 sont imputables à Al Djamaa al Islamiya. Depuis la tuerie de Louxor, en novembre 1997, aucun massacre d'une telle ampleur n'a été commis. Les arrestations de membres du groupe se poursuivent ; certains des dirigeants sont incarcérés et d'autres vivent en exil. Des milliers de

2. En octobre 1995, Omar Abdel Rahman et neuf autres personnes ont été déclarés coupables de complot en vue de mener des opérations "terroristes" aux États-Unis, notamment des attentats à l'explosif contre les Nations unies et d'autres sites importants de New York, ainsi que de complot en vue d'assassiner des personnalités politiques, dont le président Hosni Moubarak.

membres et de sympathisants des deux groupes islamistes sont maintenus en détention, dans certains cas depuis huit ans, sans inculpation ni jugement. D'autres purgent de longues peines d'emprisonnement qui leur ont été infligées par des juridictions d'exception à l'issue de procès inéquitables. Quarante-cinq condamnations à mort ont été prononcées par des tribunaux militaires depuis que le président Moubarak a commencé, en octobre 1992, à promulguer des décrets spéciaux renvoyant des civils, tous militants islamistes, devant ces juridictions ; 64 exécutions ont été recensées jusqu'en août 1998.

En juillet 1997, cinq dirigeants d'Al Djamaa al Islamiya – Karam Zuhdi, Nagih Ibrahim, Abbud al Zumr, Hamdi Abd al Rahman et Fuad al Dawalibi –, qui purgent tous de longues peines d'emprisonnement dans le centre pénitentiaire de Tora, ont rédigé une déclaration qui a été lue par un accusé islamiste lors d'une audience d'un tribunal militaire³. Ce texte, qui réclamait la fin des actes de violence perpétrés par Al Djamaa al Islamiya, aurait provoqué des dissensions entre les dirigeants du groupe. Cet appel a toutefois été plus ou moins respecté jusqu'au 17 novembre 1997, date à laquelle a été perpétré le massacre de touristes étrangers le plus horrible commis en Égypte.

Le massacre de Louxor : le point culminant d'une guerre, qui durait depuis cinq ans, contre les touristes et l'industrie du tourisme

L'industrie du tourisme, qui emploie des centaines de milliers d'Égyptiens, constitue une source de revenus essentielle pour le pays. Peu après le déclenchement des violences politiques, au début de 1992, Al Djamaa al Islamiya, consciente de l'importance du tourisme pour le gouvernement, a décidé de prendre ce secteur pour cible. Au cours des cinq années qui ont suivi, des membres d'Al Djamaa al Islamiya ont tendu des embuscades et attaqué des autobus, ainsi que des bateaux de croisière sur le Nil et des trains de voyageurs à bord desquels se trouvaient des touristes étrangers. De très nombreux touristes ont été tués et beaucoup d'autres blessés. La plupart de ces attaques ont eu lieu dans le sud de l'Égypte, notamment

3. Il s'agissait du procès de 97 militants islamistes renvoyés devant un tribunal militaire. Ils étaient accusés, entre autres, d'attentats à l'explosif contre neuf banques en 1995, de l'assassinat en 1994 de Rauf Khayrat, directeur-adjoint du Service de renseignements de la sûreté de l'État, de détention d'explosifs et d'appartenance à une organisation armée interdite, *Al Djamaa al Islamiya*.

dans le gouvernorat de Qena, où sont situés certains des tombeaux et des temples pharaoniques les plus célèbres, et au Caire. En septembre 1992, Al Djamaa al Islamiya a commencé à publier des communiqués conseillant aux touristes étrangers de ne pas se rendre en Égypte. Cette organisation annonçait qu'elle s'attaquerait à eux tant que le gouvernement égyptien n'accepterait pas de libérer les membres d'Al Djamaa al Islamiya incarcérés, et de mettre un terme aux tortures de détenus ainsi qu'à la pratique de la police consistant à arrêter les proches des suspects qu'elle ne parvient pas à appréhender.

Al Djamaa al Islamiya a mené sa première opération contre des touristes étrangers peu après la diffusion de ces déclarations. Le 1^{er} octobre 1992 non loin d'Assiout, des membres de ce groupe ont tiré sur un bateau de croisière qui transportait sur le Nil plus d'une centaine de touristes allemands. Trois Égyptiens membres de l'équipage ont été blessés mais personne n'a été tué. La première victime étrangère a été Sharon Hill, une touriste britannique de vingt-huit ans. Deux autres personnes, David Wilson et Michael Smith, ont été blessés lorsque le minibus à bord duquel ils se trouvaient avec trois autres touristes britanniques a été attaqué, le 21 octobre 1992 non loin de la ville de Dairut, par des hommes armés, appartenant, semble-t-il, à Al Djamaa al Islamiya. Entre octobre 1992 et janvier 1996, 30 attaques au moins ont été menées contre des autobus, des trains et des bateaux de croisière qui transportaient des touristes. De nombreux étrangers et employés égyptiens ont été blessés et une douzaine de touristes ont été tués pendant cette période. La première attaque s'est déroulée au Caire le 7 janvier 1993, date à laquelle un homme armé qui aurait appartenu à Al Djamaa al Islamiya a jeté une bombe contre un autobus transportant des touristes ; aucun blessé n'a été toutefois à déplorer.

Dans la plupart des cas où Al Djamaa al Islamiya a revendiqué la responsabilité d'homicides ou d'autres attaques, elle a diffusé des communiqués concernant un fait précis en précisant que l'action avait été menée à titre de représailles pour une condamnation prononcée par un tribunal militaire ou l'exécution de certains de ses membres. C'est ainsi que le 24 février 1994, cette organisation a revendiqué une attaque armée contre un train transportant des touristes non loin d'Abou Tig, dans le gouvernorat d'Assiout. Le communiqué précisait que celle-ci était une action de représailles à la suite de la condamnation à mort de trois membres d'Al Djamaa al Islamiya qui appartenaient apparemment aux forces armées égyptiennes, prononcée par un tribunal militaire à l'issue d'un procès qui s'était déroulé à huis clos dans la caserne de Sidi Barrani⁴. L'organisation ajoutait que cette attaque "s'inscrivait également dans le cadre de la politique [d'Al Djamaa al Islamiya] dirigée contre l'industrie égyptienne du tourisme [...]. Les touristes doivent quitter le pays [...]"

Trois massacres de touristes, qui ont fait 84 morts et un nombre beaucoup plus important de blessés, ont été perpétrés entre avril 1996 et novembre 1997. Les deux premières tueries ont eu lieu au Caire et la troisième, la plus récente, à Louxor. Le

4. Ces trois hommes – Medhat Tahhawi, Mohammad Ahmad Saeed Saleh et Hamada Mohammad Lutfi (condamné par contumace) – faisaient partie d'un groupe de six personnes accusées de complot en vue d'assassiner le président Moubarak. Ils ont été jugés en secret par un tribunal militaire au début de 1994 ; les deux premiers ont été exécutés le 17 mars 1994 à Alexandrie.

18 avril 1996, 18 touristes grecs ont été délibérément tués par quatre membres armés d'Al Djamaa al Islamiya devant un hôtel du Caire. Quatorze autres personnes, dont un Égyptien, ont été blessées. Les 18 victimes faisaient partie d'un groupe d'environ 150 vacanciers grecs qui attendaient devant l'entrée et dans le hall de leur hôtel à Guizeh, non loin des pyramides, les autocars qui devaient les conduire à Alexandrie. Ce groupe visitait des églises et différents sites religieux au Moyen-Orient, pendant la période pascale. Ils étaient arrivés le 16 avril au Caire, en provenance d'Israël. Selon certaines informations, les quatre tueurs ont bondi d'une camionnette et ont tiré pendant plusieurs minutes sur les vacanciers avant de prendre la fuite à bord du même véhicule. Al Djamaa al Islamiya a publié un communiqué dans lequel elle revendiquait la responsabilité de cette opération, menée à titre de représailles pour les attaques israéliennes dans le sud du Liban, en ajoutant qu'elle pensait que les touristes étaient des ressortissants israéliens. Les quatre auteurs de la fusillade auraient été tués quelque temps après par les forces de sécurité en Haute-Égypte.

La seconde tuerie, qui a fait 10 victimes civiles le 18 septembre 1997 au Caire, aurait été perpétrée par deux islamistes qui n'étaient, semble-t-il, pas liés à Al Djamaa al Islamiya, bien que cette organisation ait apparemment été soupçonnée par la suite de complicité⁵.

Le massacre le plus horrible de civils perpétré en Égypte ces dernières années s'est déroulé à Louxor le 17 novembre 1997. Cinquante-huit touristes étrangers et quatre Égyptiens ont été tués vers neuf heures du matin sur un site historique situé non loin de Louxor. Les six hommes armés qui avaient mené cette attaque ont été abattus par la suite par les forces de sécurité. Après avoir pris un chauffeur de taxi en otage, ils l'auraient contraint à les emmener jusqu'au temple de la reine Hatshepsut. En arrivant devant le temple, ils ont tué deux policiers et deux gardes. Selon des témoins et des survivants, les tueurs, qui portaient des uniformes de policiers, seraient entrés dans le temple et auraient commencé à tirer sur les touristes. La fusillade aurait duré près d'une heure et les tueurs auraient achevé certains blessés en leur tranchant la gorge. Parmi les victimes figuraient 35 Suisses, six Britanniques, quatre Allemands, un Français, un Bulgare et un Colombien. Les tueurs auraient ensuite obligé un chauffeur d'autobus à les emmener dans les collines toutes proches. Ils auraient été pourchassés par la police et une fusillade aurait éclaté. L'un des assaillants blessé par les policiers et qui s'était effondré aurait été abattu par ses complices. Les policiers ont cerné les autres et ils les ont tués.

Al Djamaa al Islamiya a diffusé un communiqué daté du 18 novembre 1997, dans lequel elle revendiquait la tuerie et priait instamment les touristes étrangers de ne plus se rendre en Égypte. Elle ajoutait que les attaques armées se poursuivraient

5. Les deux hommes ont lancé une bombe incendiaire et tiré sur un autobus transportant des touristes devant le Musée national du Caire. Neuf touristes allemands et le chauffeur égyptien ont été tués. Le gouvernement égyptien a, dans un premier temps, attribué cette attaque à Saber Farhat Abu al Alaa, un "malade mental", et au frère de celui-ci, prénommé Mahmoud. Le 27 octobre 1993, Saber Farhat Abu al Alaa avait tué deux hommes d'affaires américains et un juriste français qui dînaient dans un hôtel du Caire. Il avait ensuite été interné dans un hôpital psychiatrique de la capitale. Les deux frères ont comparu en octobre 1997 devant un tribunal militaire, qui les a condamnés à mort. Ils ont été exécutés le 24 mai 1998.

jusqu'à ce que ses revendications soient acceptées. Al Djamaa al Islamiya réclamait, entre autres, l'introduction de la charia, la rupture des relations diplomatiques avec Israël, le retour en Égypte du cheikh Omar Abdel Rahman, chef spirituel de l'organisation, ainsi que la libération des détenus islamistes et la fin des procès devant les tribunaux militaires. Quelques jours plus tard, un autre communiqué présentait des excuses pour le massacre et affirmait qu'Al Djamaa al Islamiya ne s'attaquerait plus à l'industrie du tourisme. Cette déclaration émanait d'un membre du Conseil consultatif de la branche politique du mouvement, exilé en Europe. Toutefois, Al Djamaa al Islamiya a diffusé le 9 décembre 1997 un troisième communiqué, dans lequel elle niait avoir diffusé le précédent. Ceci indiquait clairement que les dirigeants du groupe à l'étranger, dont certains sont basés en Europe et d'autres se trouveraient en Afghanistan, sont divisés à propos des homicides de touristes et de la poursuite de la violence en général.

Le temple de la reine Hatshepsut

Les victimes issues la communauté chrétienne copte

De très nombreux chrétiens coptes ont été tués de manière délibérée et arbitraire entre mai 1992 et la fin de 1997 par des membres d'Al Djamaa al Islamiya. La plupart des homicides ont eu lieu dans les gouvernorats d'El Minya, d'Assiout et de Qena, en Haute-Égypte. Parmi les victimes figuraient des médecins, des pharmaciens, des agriculteurs, des commerçants et des bijoutiers. Des islamistes armés ont à maintes reprises attaqué des bijouteries, dont ils ont tué les propriétaires avant de voler l'or. Des hommes armés ont lancé des attaques contre des églises. Les victimes auraient été prises pour cible du fait de leur religion. On pense que des membres d'Al Djamaa al Islamiya ont justifié l'homicide de chrétiens ainsi que les attaques contre leurs magasins, le vol de leurs biens et l'incendie de leurs églises en invoquant la notion d'istihlal (purification), c'est-à-dire qu'ils considéraient leurs victimes comme des "infidèles" et que leurs actes leur paraissaient en conséquence légitimes. Des chrétiens coptes ont été accusés par des membres d'Al Djamaa al Islamiya de collaborer avec les forces de sécurité, notamment de dénoncer les membres de l'organisation résidant dans des villages de Haute-Égypte.

Le massacre de 13 chrétiens coptes appartenant à la même famille, perpétré le 5 mai 1992 à Sanabu, non loin de Dairut (gouvernorat d'Assiout), par des islamistes armés, a été l'élément déclencheur d'une vague de violence politique dans le pays⁶. Le 20 mai 1992, Al Djamaa al Islamiya a diffusé un communiqué dans lequel elle affirmait que ces 13 personnes avaient été tuées par des membres de l'organisation pour venger deux islamistes tués deux mois plus tôt par des membres de cette famille copte. Le communiqué mettait également en garde les forces de sécurité qui, selon Al Djamaa al Islamiya, avaient tué deux de ses membres à Dairut et à Al Qawsiya, dans le gouvernorat d'Assiout, quelques jours après le massacre des 13 coptes. Le groupe affirmait que toute nouvelle attaque des forces de sécurité contre des islamistes entraînerait des réactions violentes de sa part "contre la personne ayant donné l'ordre et contre l'exécutant".

Fawzi Bishri Mikhael, un médecin chrétien de quarante ans, a été abattu le 22 juillet 1993 alors qu'il se rendait à son travail, à l'hôpital central de Manfalout au sud du Caire. Philip al Qummus Basilius, un pharmacien de trente-six ans, a été tué le 5 août 1993 par des hommes armés dans sa pharmacie de Dairut. Ces deux homicides ont été revendiqués par Al Djamaa al Islamiya.

6. De nombreux actes sporadiques de violence politiques ont été commis en Égypte, essentiellement par des islamistes armés, à la fin des années 70 et au cours des années 80. Des chrétiens coptes ont été tués et des églises incendiées.

Le massacre le plus récent de chrétiens coptes a eu lieu le 12 février 1997, en début de soirée, dans la ville d'Abou Korkas, non loin d'El Minya, en Haute-Égypte. Cinq hommes armés et masqués, appartenant, semble-t-il, à Al Djamaa al Islamiya, ont fait irruption dans l'église Saint-Georges et ouvert le feu sur 30 jeunes chrétiens coptes qui assistaient à une cérémonie religieuse hebdomadaire. Neuf personnes sont mortes sur le coup, notamment deux frères, Adel Mikhael Abd al Mallak et Milad Mikhael Abd al Mallak, âgés respectivement de vingt-six et vingt-cinq ans, ainsi qu'une jeune fille de dix-sept ans, Ulfat Boutros Shaker. La dixième victime, Ayman Redha Girgis, un étudiant en médecine de vingt et un ans, est décédée ultérieurement à l'hôpital des suites de ses blessures. Il s'agissait de la première attaque armée à l'intérieur d'une église depuis 1992. Selon certaines sources, les cinq agresseurs étaient âgés de vingt-six à vingt-neuf ans et originaires d'Abou Korkas. Le 15 février 1997, la police égyptienne a désigné nommément les suspects en demandant à la population de fournir des informations à leur sujet. Al Djamaa al Islamiya a diffusé deux jours après le massacre un communiqué à la formulation vague dans lequel elle niait toute responsabilité dans cette affaire, tout en admettant que cet acte avait pu être commis par certains de ses membres, coupés des instances dirigeantes. Elle ajoutait que "dans une situation comme celle-ci [...] on ne peut éviter les excès", et elle précisait qu'elle n'excluait pas l'implication des forces gouvernementales ni des "milieux sionistes" dans cette opération.

L'Église Saint-Georges

Amnesty International a également appris ces dernières années que des chrétiens coptes, vivant pour la plupart dans des villages des gouvernorats d'El Minya et d'Assiout, avaient été menacés de mort par des islamistes armés, apparemment membres d'Al Djamaa al Islamiya, auxquels ils refusaient de leur donner de l'argent. Certains d'entre eux qui avaient cédé avaient été épargnés et d'autres qui refusaient de payer s'étaient réfugiés dans d'autres villes. Des chrétiens coptes ont été arrêtés après que les forces de sécurité eurent découvert qu'ils avaient remis de l'argent à des membres d'Al Djamaa al Islamiya ; ils ont été détenus sans jugement, dans certains cas pendant plusieurs mois, apparemment parce qu'on leur reprochait d'avoir soutenu financièrement ce mouvement. La plupart d'entre eux avaient, semble-t-il, été libérés au début de 1998. Kenz Saeed Kenz, qui avait refusé de payer, a quitté avec sa famille le village de Bani Ubeid, non loin d'Abou Korkas (gouvernorat d'El Minya), pour le Caire en 1995. Il a fait le récit suivant à Amnesty International :

Kenz Saeed Kenz

"[...] Notre famille a commencé à recevoir des menaces d'Al Djamaa al Islamiya à la mi-juin 1995 [...]. Des membres de ce groupe nous ont envoyé des lettres pour réclamer de l'argent, mais nous avons refusé de payer. Ils nous ont adressé plusieurs lettres [...]. Dans la première que nous avons reçue ils demandaient 10 000 livres égyptiennes ; nous avons refusé de payer et ils nous ont envoyé une nouvelle lettre dans laquelle ils réclamaient 15 000 livres, nous avons toujours refusé de verser [...]. Nous avons pris contact avec les forces de sécurité [...]. Les membres [du Service de renseignements de la sûreté de l'État] nous ont dit dans un premier temps de faire semblant d'accepter de payer, c'est-à-dire de préparer l'argent et de rencontrer les membres d'Al Djamaa, et que les forces de sécurité se rendraient au lieu du rendez-vous pour les arrêter [...]. Nous avons refusé parce qu'il risquait d'y avoir une fusillade et que quelqu'un soit tué. Nous sommes allés voir le prêtre qui a pris contact avec le pape Chenouda. Tous deux sont entrés en contact avec le siège du Service de renseignements de la sûreté de l'État, au Caire. Ce service

a fait savoir à son bureau d'Abou Korkas que nous devons quitter le village car nous étions en danger, surtout après avoir refusé de payer. Ils ne pouvaient pas assurer notre protection. Nous avons laissé notre maison et notre épicerie en emportant tout ce que nous pouvions, et nous avons quitté le village de Bani Ubeid pour nous rendre chez des parents à El Minya. Nous avons essayé de vendre la maison et l'épicerie, mais Al Djamaa a menacé tous les acheteurs potentiels. Les lettres de menaces étaient déposées à l'épicerie : deux hommes entraient généralement dans le magasin pendant que deux autres faisaient le guet à l'extérieur. Ils sont venus trois fois au magasin jusqu'en juin 1995. Trois mois plus tard [en septembre], nous sommes revenus au village après avoir appris que les quatre terroristes qui nous avaient menacés avaient été tués par les forces de sécurité. Nous avons obtenu le nom de ces quatre hommes : deux étaient originaires de notre village. Avant de rentrer chez nous, nous avons pris contact avec les forces de sécurité de Bani Ubeid, qui nous ont conseillé de revenir puisque les « terroristes » avaient été tués. Nous sommes restés un mois à Bani Ubeid sans vraiment travailler et en ne quittant la plupart du temps pas l'intérieur de la maison. Un mois plus tard, nous avons reçu une lettre de menaces qui nous disait de payer sous peine de mort. Nous avons pris contact avec les forces de sécurité, qui nous ont dit de quitter le village et qu'ils rejetaient toute responsabilité s'il nous arrivait quelque chose. Nous sommes immédiatement partis pour Le Caire. Mon frère Ibrahim était enseignant à Abou Korkas et nous avons une bijouterie dans cette ville. Ce magasin et l'épicerie sont fermés depuis la mi-95. Quelqu'un voulait acheter notre maison mais il y a renoncé après avoir été menacé par Al Djamaa.”

Issam Zaki Milek, originaire de Bani Ubeid, a quitté ce village en novembre 1996 pour Le Caire. Il aurait commencé à recevoir des menaces en juin 1995. Des membres présumés d'Al Djamaa al Islamiya auraient demandé, fin de décembre 1995, à l'un des employés de cet homme de l'informer qu'ils voulaient 3 000 livres égyptiennes. Issam Zaki Milek a refusé de payer. Quelques jours plus tard, des membres du Service des renseignements de la sûreté de l'État sont venus l'arrêter à son domicile. On lui reprochait apparemment de financer les islamistes armés. Il a été emmené dans un poste de police d'Abou Korkas puis dans les locaux du Service de renseignements de la sûreté de l'État à El Minya, où il a été interrogé sur ses liens avec Al Djamaa al Islamiya. Il a été remis en liberté le 3 janvier 1996, après avoir été détenu pendant trois jours. Issam Zaki Milek a déclaré à l'Organisation que les services de sécurité le soupçonnaient parce neuf islamistes armés avaient été tués quelques jours auparavant à la suite d'affrontements avec des membres du Service de renseignements de la sûreté de l'État dans le petit village de Balansura, situé à environ huit kilomètres de Bani Ubeid. Une liste d'une cinquantaine de personnes auxquelles Al Djamaa al Islamiya réclamait de l'argent aurait été trouvée dans la poche de l'un des islamistes tués. Les noms d'Issam Zaki Milek et de son frère y figuraient. Issam Zaki Milek a vu cette liste dans les locaux du Service de renseignements de la sûreté de l'État à El Minya : tous les noms qui y figuraient auraient été ceux de chrétiens coptes de Bani Ubeid et d'Abou Korkas.

Le 12 janvier 1996, Izzet Ishaq Zaki, vingt-neuf ans, neveu d'Issam Zaki Milek, a été tué dans la ferme de son père par trois hommes armés appartenant, semble-t-il, à Al Djamaa al Islamiya, à titre de représailles, son père et son oncle ayant refusé de verser de l'argent. Son frère, Redha Ishaq Zaki, qui se trouvait à ses côtés, a été blessé.

Quelques semaines avant qu'Issam Zaki Milek ne décide de partir pour Le Caire, deux ouvriers agricoles qui travaillaient sur ses terres à Bani Ubeid – Zakher Youssef Zakher, quarante et un ans, et son fils, Saeed Zakher Youssef, vingt-deux ans – ont été tués par des islamistes armés qui appartenaient apparemment à Al Djamaa al Islamiya.

Depuis son départ pour Le Caire, Issam Zaki Milek doit prendre contact avec le Service de renseignements de la sûreté de l'État d'El Minya chaque fois qu'il veut rendre visite à ses proches.

Il ne se rend pas dans les villages car il craint pour sa sécurité. Le Service des renseignements de la sûreté de l'État aurait proposé de lui fournir une arme mais il a refusé.

Les intellectuels pris pour cible

Al Djamaa al Islamiya et Al Jihad ont pris pour cible des écrivains, des journalistes, des professeurs d'université et des juges, entre autres personnalités ayant condamné ouvertement ces deux groupes armés. Ils ont déclaré qu'ils considéraient ces personnes comme des "athées" ou les ont accusées de soutenir le gouvernement. C'est ainsi que le 7 février 1994 Al Djamaa al Islamiya a publié un communiqué dans lequel elle affirmait qu'il était licite d'éliminer physiquement les communistes notoires et les laïcs puisqu'ils étaient considérés comme des "combattants contre l'islam" et des "partisans de la dictature".

Le 8 juin 1992, le célèbre écrivain Farag Foda, quarante-sept ans, a été abattu devant son bureau de Medinet al Nasr, dans la banlieue du Caire, par deux hommes armés et masqués circulant à motocyclette. Les deux hommes avaient apparemment surveillé pendant plusieurs semaines les allées et venues de Farag Foda et les alentours de sa maison, dans le quartier d'Al Nuzha, à Heliopolis. Farag Foda allait ouvrir la portière de sa voiture quand l'un des assaillants l'a criblé de balles, atteignant également son fils Ahmad, quinze ans, et Wahid Rafaat Zaki, un ami de ce dernier. Le chauffeur de l'écrivain, qui tentait de poursuivre les agresseurs, est entré en collision avec une autre voiture et avec la motocyclette. Les deux hommes armés sont tombés et les gens qui s'étaient rassemblés ont réussi à appréhender l'un d'entre eux, originaire du quartier d'Al Zawiya al Hamra, au Caire. L'autre a réussi à s'échapper. Farag Foda et les deux adolescents ont été transportés à l'hôpital Al Mirghani du Caire. L'écrivain est mort des suites d'une hémorragie interne massive après que les chirurgiens eurent lutté pendant huit heures pour tenter de le sauver. Son fils Ahmad, qui avait reçu trois balles, et l'ami de celui-ci Wahid, touché par une balle, ont survécu.

Une déclaration d'Al Djamaa al Islamiya (bulletin n° 7, daté de juin 1992) a revendiqué l'assassinat de Farag Foda, accusé d'être un apostat, de préconiser la séparation de la religion et de l'État et de préférer le système légal en vigueur à l'application de la charia. Cet homme a été tué en raison de ses convictions.

Farag Foda était originaire de Damiette, dans le delta du Nil. Ce professeur d'agriculture était également éditorialiste de l'hebdomadaire Octobre. Connu pour ses écrits sur l'islam politique et la liberté d'expression, il avait reçu des menaces de mort émanant des groupes armés. Il en aurait informé les forces de sécurité, qui avaient affecté trois gardiens à son domicile. Farag Foda aurait refusé d'être protégé en permanence.

Au moins 200 islamistes présumés ont été arrêtés par les forces de sécurité dans le quartier d'Al Zawiya al Hamra, au Caire, après la mort de Farag Foda. Douze personnes ont été jugées par une cour supérieure de sûreté de l'État (instaurée par la législation d'exception) pour meurtre, appartenance à une organisation interdite et détention d'armes. Abd al Shafi Ahmad Ramadhan, l'un des assassins, condamné à mort le 30 décembre 1993, a été exécuté le 26 février 1994. Trois autres accusés ont été condamnés – dont deux par contumace – à des peines comprises entre trois et dix ans d'emprisonnement, et huit autres ont été acquittés. Ashraf al Sayyid Ibrahim, le second assaillant, avait été exécuté le 19 juillet 1993 pour avoir tenté d'assassiner le ministre de l'Information.

Le 14 octobre 1994, Nagib Mahfouz, le plus célèbre écrivain égyptien, Prix Nobel de littérature en 1988, a été blessé à coups de couteau au cou alors qu'il quittait son domicile du Caire et s'apprêtait à monter dans une voiture. Il est resté sept semaines à l'hôpital. Cette tentative d'assassinat a été revendiquée par Al Djamaa al Islamiya. Nagi Mohammad Mostafa, l'auteur des coups de couteau, et Mohammad Ghafir Abu al Farag al Mahallawi, qui avait surveillé la maison de l'écrivain avant l'agression, ont été condamnés à mort le 10 janvier 1995 par un tribunal

militaire. Deux autres hommes ont été condamnés à la réclusion à perpétuité, trois ont été acquittés et neuf autres ont été condamnés à des peines comprises entre trois ans d'emprisonnement et la réclusion à perpétuité. Les deux condamnés à mort ont été exécutés le 29 mars 1995.

Quant à Nasr Hamed Abu Zeid, Al Jihad a affirmé dans un communiqué publié à l'étranger le 21 juin 1995 que ce professeur d'université était un apostat et il l'a menacé de mort. Une cour d'appel du Caire avait conclu le 14 juin 1995 que cet homme avait insulté l'islam dans ses écrits et qu'il devait se séparer de son épouse car celle-ci, musulmane, ne pouvait rester mariée à un "apostat". La cour de cassation du Caire a confirmé cet arrêt en août 1996. Un mois plus tard, le tribunal des référés de Guizeh a ordonné un "sursis à exécution" de l'arrêt rendu en juin 1995 par la cour d'appel. Un avocat islamiste a interjeté appel de cette décision, qui a été confirmée en décembre 1996 par un autre tribunal. Nasr Hamed Abu Zeid et

son épouse Ibtihal Younis ont quitté l'Égypte après les menaces de mort d'Al Djihad, qui ont été reprises dans la presse nationale et dans les dépêches des agences de presse étrangères. Citons parmi les autres personnalités qui auraient été menacées par les deux groupes armés islamistes l'ancien juge Saeed al Ashmawi, l'écrivain féministe Nawal al Saadawi et l'acteur et comédien Adel Imam.

Les civils tués à la suite d'affrontements armés

De nombreux civils ont trouvé la mort à la suite d'affrontements armés entre des membres d'Al Djamaa al Islamiya et les forces de sécurité, ou à la suite d'attentats à l'explosif dans des lieux publics, notamment des cinémas, des hôtels, des banques et des trains, qui semblaient être des attaques aveugles. Des civils ont été tués dans des rues passantes du Caire lorsque des membres d'Al Djamaa al Islamiya ont pris pour cible des responsables gouvernementaux dans des circonstances où il était clair que le risque de faire des victimes civiles était élevé. C'est ainsi que, le 18 juillet 1993, quatre civils ont été tués et cinq autres blessés au Caire. Le lendemain, Al Djamaa al Islamiya a revendiqué ces homicides en affirmant que "la cible manquée était le président de la Cour suprême militaire". Une adolescente de quinze ans a été tuée et 12 autres personnes blessées à Héliopolis le 25 novembre 1993, quand des membres armés d'Al Djihad ont tenté d'assassiner le Premier ministre en faisant exploser une voiture piégée au passage de son convoi blindé. Pendant le procès des responsables présumés de cet attentat, qui s'est déroulé au début de 1994 devant un tribunal militaire, trois autres membres d'Al Djihad ont attaqué une salle d'exposition de voitures dans la ville de Shibin al Qanater, au nord du Caire, et ils ont tué le propriétaire, Sayyid Ahmad Yahya, un témoin clé qui devait être entendu par le tribunal. Deux personnes qui se trouvaient dans la salle d'exposition ont également trouvé la mort.

L'évolution récente

Malgré des heurts sporadiques entre des membres d'Al Djamaa al Islamiya et les forces de sécurité dans certains villages, les actes de violence politique semblent avoir considérablement diminué au cours des huit derniers mois. Al Djamaa al Islamiya a réitéré dans un communiqué diffusé en février 1998 sa volonté de mettre un terme à tous les actes de violence. Le ministère de l'Intérieur aurait libéré depuis janvier 1998 au moins 2 000 islamistes détenus sans inculpation ni jugement et qui, selon les autorités, se seraient "repentis". Aucun civil n'a par ailleurs été jugé par un tribunal militaire ces derniers mois.

Le gouvernement égyptien a rappelé à maintes reprises que l'état d'urgence en vigueur depuis l'assassinat d'Anouar el-Sadate, en 1981, était une mesure exceptionnelle et que sa prorogation visait à lutter contre le "terrorisme". Des violations flagrantes des droits humains ont toutefois été commises par les forces de sécurité, et la législation d'urgence a largement contribué à créer un climat favorisant de tels agissements. Le Comité des droits de l'homme et le Comité des Nations unies contre la torture ont conclu en 1993 que l'état d'urgence était un obstacle sérieux à l'application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, que l'Égypte a respectivement ratifiés en 1982 et en 1986.

Amnesty International exhorte une nouvelle fois le gouvernement égyptien à mettre un terme aux violations graves et systématiques des droits humains en adoptant les mesures législatives et pratiques nécessaires pour garantir la mise en application des dispositions des traités que l'Égypte a ratifiés. L'Organisation considère que le gouvernement est responsable de la protection de tous les civils, y compris les touristes qui se rendent dans le pays.

Amnesty International réitère par ailleurs son appel à tous les groupes armés pour qu'ils respectent les droits humains fondamentaux et les normes humanitaires, et plus particulièrement le droit à la vie. En l'occurrence, les groupes armés devraient cesser immédiatement de tuer des

civils, de les enlever ou de les menacer notamment de mort. Ces groupes devraient également annoncer publiquement et sans délai l'annulation de toutes les menaces de mort qu'ils ont proférées.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre Egypt: Human rights abuses by armed groups. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - septembre 1998.

Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :